

Réunion du Comité Directeur
Le jeudi 2 février 2023
Maison des sports de Touraine
Salle Guerard

Personnes présentes : H. BECQUET (en visioconférence), K. BOURREAU (en visioconférence), C. CHERET (en visioconférence), S. DESPLOBAIN (en visioconférence), A. DROBEK, C. JOLIVET (en visioconférence), E. LEFEBVRE (en visioconférence), P. MARC, B. NOWAK, Y. SALUDEN, F. TEINTURIER (en visioconférence)

Personnes absentes : J. BOCZOWSKI (excusée), S. CORDIER (excusée), C. DUFOUR (excusé), S. LEFEVRE (excusée), X. PIQUERAS (excusé)

Membres du Conseil des sages invités présents : C. BENARD

Membres du Conseil des sages invités absents : P. VERON (excusé), C. WOILLOT

Début de réunion : 19H40

2) GOVERNANCE FINANCIERE

Pascal MARC présente le comparatif des licences des saisons 2021/2022 et de 2022/2023 arrêté au 31/01/2023. Concernant la saison 2022/2023, nous observons une reprise progressive des licences.

COMPARATIF DES LICENCES SAISON 2022/2023 et 2021/2022														
licences 2022/2023 comparées à 2021/2022 au 31/01/2023														
	CHER		EURE ET LOIR		INDRE		INDRE ET LOIRE		LOIRE ET CHER		LOIRET		TOTAUX	
Saison	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23	saison 21/22	saison 22/23
Adultes	223	258	510	519	232	240	925	997	285	320	1117	1145	3292	3479
Jeunes	21	20	41	56	32	34	100	99	11	7	74	79	279	295
Enfants	4	4	13	20	20	19	45	43	3	7	21	26	106	119
Total	248	282	564	595	284	293	1070	1139	299	334	1212	1250	3677	3893
Evolution		14%		6%		3%		7%		12%		3%		6%
Hommes	164	190	366	399	185	184	645	693	211	228	786	808	2357	2502
Femmes	84	92	198	196	99	109	425	446	88	106	426	442	1320	1391
% de femmes	34%	33%	35%	33%	35%	37%	40%	40%	29%	32%	35%	35%	36%	36%

Pascal MARC précise que 3 piscines sur 7 sont actuellement fermées dans le codep 28, à cause de la crise de l'énergie.

Bernard NOWAK précise qu'actuellement la piscine de Chinon est fermée pour la même raison, en revanche la piscine d'Avoine reste ouverte.

Pascal MARC présente les soldes des commissions arrêtés au 31/01/2023.

solde des commissions au 31/01/2023								nbre d'écritures comptables du 1/09/2022 au 31/01/2023
	budget 2023	subv ANS 2022	dépenses	recettes	solde rec-dep	solde+budget+ANS	SOLDE 31/01/2023	
apnée	1 000,00 €	1 329,00 €	671,81 €	835,00 €	163,19 €	2 492,19 €	2 492,19 €	14
biologie	800,00 €		43,93 €	140,00 €	96,07 €	896,07 €	896,07 €	3
nap	2 000,00 €	2 000,00 €	2 164,89 €	2 100,00 €	-64,89 €	3 935,11 €	3 935,11 €	7
nev	1 200,00 €	350,00 €	363,68 €	317,67 €	-46,01 €	1 503,99 €	1 503,99 €	8
photo-vidéo	600,00 €		15 978,92 €	16 935,00 €	956,08 €	1 556,08 €	1 556,08 €	23
festival	1 300,00 €		5 889,85 €	5 054,05 €	-835,80 €	464,20 €	464,20 €	51
PSM	600,00 €				0,00 €	600,00 €	600,00 €	1
psp	1 000,00 €		264,45 €	384,45 €	120,00 €	1 120,00 €	1 120,00 €	5
souterraine	800,00 €				0,00 €	800,00 €	800,00 €	1
technique	3 500,00 €	3 000,00 €	17 703,43 €	20 210,50 €	2 507,07 €	9 007,07 €	9 007,07 €	192
tir s/cible	600,00 €		15,00 €		-15,00 €	585,00 €	585,00 €	2
médicale	400,00 €				0,00 €	400,00 €	400,00 €	1
total	13 800,00 €	6 679,00 €	43 095,96 €	45 976,67 €	2 880,71 €	23 359,71 €	23 359,71 €	

Plusieurs informations sont données sur les activités de certaines commissions régionales.

Commission Souterraine

Karine BOURREAU informe qu'actuellement la commission régionale souterraine n'a plus de formateurs de plongée souterraine nécessaire pour l'organisation de stages de formation de plongeurs souterraine niveaux 1 et 2. Malgré cette carence en cadres de plongée souterraine au Comité Centre, la commission régionale de souterraine proposera, organisera et animera des stages de formations PS1 et PS2 (Plongeurs de plongée souterraine niveau 1 et niveau 2) en faisant appel à des instructeurs de plongée souterraine extérieurs provenant du Comité AURA (Auvergne Rhône Alpes).

Pascal MARC informe des activités dans plusieurs commissions régionales.

Commission Plongée Sportive en Piscine :

Le 5/02/23, se tiendra le championnat départemental à Châteaudun dans le codep 28 et le 26/03/23 aura lieu un championnat régional à Tours.

Commission Pêche sous-marine :

Seront organisés le 25/03/23, un stage niveau 1 et niveau 2 de pêche sous-marine et le 1/04/23, un stage sur le matériel de pêche sous-marine.

Commission NEV :

Le 12/03/23 se déroulera 3^{ème} manche du trophée des rois à Châteaudun.

Commission NAP :

Au cours de la saison sportive 2022/2023, seront organisées en région Centre, 9 compétitions en piscine et eau libre.

Commission environnement et biologie

Un stage de formateur environnement et biologie niveau 1 a eu lieu le 21/01/23 à Blois.

Commission Apnée :

Un stage MEF1 (moniteur Entraîneur Fédéral 1^{er} degré) a été organisé et animé les 21 et 22/01/23 à Montluçon.

Pascal MARC précise qu'actuellement, les activités handisub et sport-santé sont encore rattachées à la commission technique.

Pascal MARC présente la trésorerie arrêtée au 31/01/2023.

Trésorerie au 31/01/2023	
Solde caisse siège social	567,51
Solde compte courant SG	11806,02
Solde compte livret SG	53565,46
Solde compte courant BP	100554,97
Solde compte CLS association	43007,80
Solde compte crédit mutuel	2998,33
Total	212 500,09

Pascal MARC informe que la demande de subvention du Comité Centre au Conseil Régional du Centre Val de Loire relatif à l'investissement de 2 compresseurs à La Graule subaquatique a reçu un avis favorable et a été acceptée. La subvention accordée est de 29 082 €.

Bernard NOWAK contactera l'entreprise Bigata pour passer la commande.

1) APPROBATION DES COMPTES RENDUS

Le compte rendu de la réunion du 19/11/22 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le compte rendu de la réunion du 12/12/22 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3) GOVERNANCE COMMUNICATION

La prochaine Assemblée Générale du Comité Centre se tiendra le samedi 18 novembre 23.

L'amphithéâtre, les salles et l'espace rencontre seront réservés à la Maison des Sports de Touraine.

Cependant, un mail sera envoyé aux présidents de codep afin de leur demander si l'un d'entre eux souhaite accueillir l'AG 2023 du Comité Centre. La date butoir pour un retour de réponse sera fixée au 25/02/23.

Concernant le futur site internet du Comité Centre, un acompte pour le lancement des travaux a été versé début janvier 2023 à l'entreprise Inwin. Le site internet du Comité Centre devrait voir le jour et être opérationnel courant mai 2023.

4) GOVERNANCE LA GRAULE

Bernard NOWAK annonce la fréquentation de La Graule subaquatique en nombre de plongeurs et de plongées cumulés du 01/09/22 au 31/12/22 par rapport à la saison précédente 2021/2022 à la même période.

Pour le nombre de plongeurs, nous constatons une baisse de – 12%.

Pour le nombre de plongées, nous constatons une baisse de – 25 %

Au mois de janvier 23, les pompiers de Châteauroux et le club du sub Châteauroux sont venus à La Graule.

Bernard NOWAK informe que plusieurs bouteilles de plongée ont été emmenées en requalification.

Actuellement, dans l'eau, il n'y a pas de visibilité, car l'eau n'est plus brassée. Afin d'apporter une amélioration, des micro-organismes seront répandus dans l'eau. Pour accélérer la remise en place des bulleurs, Bernard NOWAK a proposé d'installer un compresseur à piston (fournisseur Bigata) et de recycler le filtre du compresseur V10H qui est hors service. Pascal MARC ayant un compresseur à piston de disponible, il se propose de le mettre gracieusement à disposition de La Graule. L'installation est prévue fin février 2023.

Pascal MARC apporte la précision suivante : Après l'action des micro-organismes pour clarifier l'eau, ils tombent au fond de l'eau et se transforment en nutriments organiques. Il faudrait enlever ces nutriments organiques en vidangeant la carrière. Pascal MARC précise qu'une autre méthode existe pour clarifier l'eau est de mettre des plantes aquatiques qui absorberaient les nutriments. Hervé BECQUET suggère de faire appel à une entreprise afin de dévaser le plateau de 20 mètres de la carrière. Bernard NOWAK suggère qu'en complément des 4 seaux de 12Kg500 de micro-organismes mis par an, il pourrait être rajouté dans l'eau du peroxyde d'hydrogène. Bernard NOWAK a demandé à la communauté de Communes « Les portes de la Creuse en Marche », s'il y a une convention qui a été passée avec l'usine Microplan.

Concernant la réunion sur les bases fédérales qui s'est tenue le dimanche 8 janvier au salon de la plongée, Bernard NOWAK a représenté le Comité Centre. Bernard NOWAK relate les principaux sujets abordés lors de cette réunion. 4 à 5 personnes représentaient chaque base fédérale. Les représentants de chaque base fédérale ont pu s'exprimer sur leur mode de fonctionnement respectif. Lors de cette réunion, il a été précisé que la base de Tourlaville dans le département de la Manche en Normandie est à reprendre.

5) GOVERNANCE SPORTIVE

Yannick SALUDEN propose de créer un page facebook dédié au Comité Centre. Yannick SALUDEN précise que pour être visible sur les réseaux sociaux, il faut que l'alimentation de la page soit régulière et publier au moins 2 publications par jour. Ainsi tous les licenciés de la région pourraient être informés de toutes les activités du Comité Centre. Yannick SALUDEN se chargera de créer la page facebook du Comité Centre. Plusieurs administrateurs seront désignés pour alimenter cette page dédiée au Comité Centre.

Pascal MARC informe que le challenge oxy-jeunes organisé par la Fédération remplace désormais la manifestation des RIPE (Rencontres Internationales de la Plongée Enfant). Pour 2023, il se tiendra le 4/11/23 durant les vacances de la Toussaint à Toulouse.

Cette manifestation accueillera des jeunes de chaque région de France. Pour 2024, la fédération a fait appel aux comités régionaux et inter-régionaux pour faire acte de candidature afin d'accueillir le challenge 2024.

Pascal MARC informe des modalités pour que les jeunes participent à ce challenge. Dans chaque région, des sélections départementales doivent être organisées, puis des sélections régionales. Au cours des sélections régionales, 8 jeunes de chaque codep seront sélectionnés et composeront la sélection régionale.

Concernant le Comité Centre, Pascal MARC a envoyé un mail à chaque président de codep pour savoir s'ils étaient intéressés pour organiser des sélections départementales. Sur les 6 codep, 3 n'ont pas rendu de réponse, le codep 28, soutien déjà financièrement l'U.N.S.S (Union National du Sport Scolaire), le codep 36 étant opposé à organiser des compétitions entre les jeunes, et le codep 37 est prêt à s'investir et à organiser des sélections départementales. Pascal MARC précise que l'organisation de ces sélections départementales et régionales, c'est pour les organisateurs bénévoles, beaucoup de temps et d'énergie à y consacrer.

6) GOUVERNANCE CULTURELLE

Pascal MARC informe que la 19^{ème} édition du festival images de l'eau delà qui s'est tenu du 25 au 27/11/2022 s'est bien déroulée et à remporter un franc succès.

7) COMMISSION TECHNIQUE

Christian JOLIVET informe que le colloque de la CTR qui s'est tenu le 21/01/23 s'est très bien passé, il y a eu 120 participants dont 24 personnes invités. La thématique a été la décompression, les 2 intervenants ont été dynamiques, leurs présentations ont été complètes, cohérentes. Un repas sur place a apporté de la convivialité.

Concernant les activités de la commission technique, pour la saison 2023/2024, la commission technique régionale accueillera le stage initial MF2.

Concernant le cursus MF1, des théories complémentaires sont organisées, au printemps 2023, les mises en situation MF1 reprendront et seront organisées à La Graule.

Concernant le cursus niveau 4 guide de palanquée, l'examen de théorie sera organisé le 1/04/23, un stage et un examen se déroulera à la Ciotat du 15 au 21/04/23, un examen se déroulera les 10 et 11/06 à La Graule. Concernant ces 2 sessions d'examen, quelques inscriptions de stagiaires ont déjà été reçues.

Christian JOLIVET précise que toute l'équipe de la CTR est performante et active dans les nombreuses actions de la commission technique régionale.

Suite à l'évolution du cursus de formation et de l'examen niveau 4 guide de palanquée, Bernard NOWAK souligne qu'il y aura un décalage dans le temps des inscriptions aux formations et examens.

Réponse d'herve BECQUET : Effectivement, certains futurs stagiaires niveau 4 guides de palanquée préfèrent attendre que les modifications dans la formation et l'examen soient officielles avant de s'engager sur le cursus du niveau 4 guide de palanquée.

Christian JOLIVET poursuit en informant qu'une réunion de la commission technique aura lieu au mois de mai 23.

8) CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Les prochaines réunions de Comité Directeur seront :

Le jeudi 11 mai à 19H30 à la Maison des sports de Touraine en présentiel et en distanciel. Elle sera élargie aux présidents de commissions régionales et de codep.

Le mercredi 28 juin en visioconférence à 20H15.

Une réunion de Comité Directeur aura lieu au mois de septembre mais la date sera fixée au mois de mai.

9) TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Bernard NOWAK

Une réunion organisée par la fédération en visioconférence a eu lieu le 19/01/23 avec les C.T.A.S (Conseils Territoriaux d'Attributions des Subventions). Bernard NOWAK y a assisté. Le thème de cette réunion a été la préparation de la campagne de l'ANS 2023. Les principaux axes de l'ANS 2023 seront les thèmes de la féminisation, la rajeunissement, le handisub et le sport-santé. Il y aura une augmentation du délai de l'étude par les C.T.A.S des dossiers envoyés par les clubs et les codep. De plus pour 2023, il faudra que chaque club ou codep qui établit un dossier de demande de subventions ANS fournisse un RIB au nom de la structure et non plus un RIB personnel. Fin mai 2023, les dossiers vérifiés et étudiés seront transmis à la Fédération. Une communication fédérale sera envoyée prochainement sur les modalités des opérations liées aux demandes de subventions par les clubs et de les codep.

Bernard NOWAK demande s'il serait possible d'avoir accès aux présentations power-point présentées au colloque de la CTR par les intervenants.

Réponse d'Herve BECQUET : Le lien de chaque présentation sera mis en ligne sur le site internet de la CTR.

Catherine CHERET

Suite à la crise de l'énergie, la piscine d'Issoudun a dû fermer

Yannick SALUDEN

Yannick SALUDEN annonce les administrateurs de la page facebook dédié au Comité Centre :

Hervé BECQUET, Solenne CORDIER, Sébastien DESPLOBAIN, Christian JOLIVET, Eric LEFEBVRE, Pascal MARC, Franck TEINTURIER

Fin de la réunion : 20H55

La réunion se termine agréablement par un buffet froid.

Le Président
Pascal MARC

Le Secrétaire
Eric LEFEBVRE